

Suisse-Afrique du Sud: silence, on

Le PNR 42+ devait permettre aux chercheurs nationaux de faire la lumière sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant l'apartheid. Pour ce qui est du volet économique, l'enquête a buté sur un mur de mauvaise volonté

En mai 2000, le Conseil fédéral lançait officiellement le Programme national de recherche (PNR) 42+. Soit un budget de deux millions de francs alloué au Fonds national suisse de la recherche scientifique pour faire la lumière sur les relations controversées entre la Suisse et l'Afrique du Sud durant le régime de l'apartheid. Un objectif qui, du moins pour ce qui est du volet économique, risque de n'être que partiellement rempli. La faute aux circonstances et surtout à la mauvaise volonté des parties concernées qui auront dressé un mur de silence face à l'équipe romande conduite par Bouda Etemad, maître d'enseignement et de recherche au Département d'histoire économique de l'Université de Genève et son homologue lausannois Sébastien Guex.



Alister, vendeur de fripes dans une boutique branchée de Long Street. Le Cap, novembre 2000. Un aspect inédit des relations économiques entre la Suisse et Le Cap.

Politique de l'autruche

«Malgré une atmosphère a priori favorable et l'attribution d'un budget conséquent, nous ne sommes pas loin d'un fiasco, annonce le chercheur genevois. Depuis l'automne 2002, nous sommes complètement bloqués dans nos investigations. Suite à une série de plaintes collectives déposées aux Etats-Unis contre des entreprises actives en Afrique du Sud durant l'apartheid, le Conseil fédéral a décidé de suspendre l'accès aux sources dans lesquelles figurent des noms de firmes privées suisses pour ne pas les pénaliser vis-à-vis de la concurrence étrangère. Notre ambition était de répondre à un certain nombre de questions que tout le monde laissait en suspens, faute de preuves consistantes sur le plan historique. Mais de ce point de vue, je crains que la frustration ne dépasse la satisfaction, puisque la période 1970-1980, qui est juste-

ment la plus critique, ne pourra être couverte comme nous l'avions prévu au départ.» La déception est d'autant plus forte que ce n'est pas la seule porte qui s'est fermée devant l'équipe romande. Les chercheurs impliqués dans le PNR 42+ n'ont en effet pas bénéficié des mêmes conditions que leurs prédécesseurs de la Commission Bergier. Impossible par exemple d'exiger des entreprises privées qu'elles ouvrent leurs archives aux historiens. Pour contourner la difficulté, l'équipe emmenée par Bouda Etemad et Sébastien Guex a donc misé sur le volontariat en adres-

sant un questionnaire aux banques et autres multinationales actives en Afrique australe. Sans grands résultats puisque, dans la majorité des cas, elle a essuyé un refus ou une acceptation conditionnelle qui n'aurait pas permis de travailler dans des conditions satisfaisantes sur le plan scientifique. Et si la Suisse a fait le gros dos, l'Afrique du Sud ne s'est guère montrée plus ouverte. Deux déplacements méticuleusement préparés et de nombreux contacts préalables n'ont en effet pas suffi à vaincre les réticences locales. «Nous

marchande

avons eu le sentiment qu'au-delà de la cordialité et de la gentillesse de l'accueil, rien n'a été fait pour nous faciliter l'accès aux archives de la Banque centrale ou du Ministère de l'économie, qui étaient nos principales cibles, commente Bouda Etemad. Au contraire: de nombreux obstacles ont été dressés sur notre chemin et cela a visiblement été fait de façon délibérée.»

Des liens anciens

Des résultats, il y en a pourtant. Pour la période antérieure, de 1945 à 1960, les historiens ont pu travailler dans des conditions normales. Sur cette vingtaine d'années, les choses sont plutôt claires. De façon globale, les relations commerciales restent relativement faibles entre les deux pays, la Suisse et l'Afrique du Sud n'ayant jamais été des partenaires indispensables l'un à l'autre. On ne peut par conséquent prétendre que, durant le règne de l'apartheid, la Suisse a joué de manière continue, de façon significative et dans tous les registres, un rôle primordial pour l'économie sud-africaine. Par contre, sur le plan financier et si l'on s'attache à la circulation indirecte des marchandises, les échanges ont été par moments importants dans des secteurs-clés comme l'or ou le diamant (lire ci-contre). Dans les faits, des liens se créent entre les deux pays dès la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Suisse, riche de capitaux, cherche des partenaires tous azimuts. Et particulièrement hors d'Europe étant donné que le Vieux Continent se trouve dans un état de faillite quasi générale. Grâce à ses ressources naturelles et au fort potentiel du marché intérieur, l'Afrique du Sud – comme le

Une pluie d'or et de diamants

Au plus fort de l'apartheid, chaque semaine, un avion venait de Pretoria déposer sa cargaison d'or à Zurich. Largement dénoncé par les médias, le commerce de métal jaune entre la Suisse et l'Afrique du Sud n'a pourtant pas toujours eu la même ampleur, la politique financière helvétique répondant d'abord et surtout aux opportunités du marché.

1968: la place financière londonienne, qui écoule traditionnellement l'or de Pretoria se trouve sur la touche suite à un changement du contexte international. Alors que le régime de l'apartheid connaît un net durcissement et que se manifeste une opposition interne toujours plus forte, la Suisse se met sur les rangs et emporte le marché. Jusqu'au milieu des années 80, l'essentiel de l'or de l'Afrique du Sud – qui compte parmi les principaux producteurs mondiaux – se négociera dans notre pays.

Même schéma pour le diamant, autre produit phare de l'Afrique australe. Là encore, c'est la Grande-Bretagne qui tient historiquement les rênes du marché. Mais un glissement s'opère à partir de 1985. Se refusant à dépasser une «condamnation morale» de l'apartheid tandis que Pretoria subit le feu croisé des sanctions

et de l'embargo, la Suisse se trouve à nouveau dans une situation favorable. Pendant une très courte période (entre 5 et 7 ans) et avant de repartir vers l'Angleterre, c'est à l'intérieur des frontières helvétiques que va transiter la majeure partie du diamant sud-africain. «C'est souvent la même logique qui prévaut dans les relations entre les deux pays, explique Bouda Etemad: la porte reste ouverte et dès que la Suisse peut occuper une place momentanément vacante, elle s'installe sans scrupules dans le rôle d'intermédiaire.» **V.M.**

7

Brésil, l'Argentine ou encore le Chili – est donc un parti particulièrement intéressant pour l'économie nationale.

A partir de 1950, une multitude de crédits, le plus souvent à court terme, sont accordés à l'Afrique du Sud, auxquels répondent d'importants investissements de la part du secteur privé. «A mon sens, explique Bouda Etemad, on ne peut pas pour autant parler d'un engagement pensé pour maintenir un régime dans lequel les autorités ou les investisseurs suisses se seraient reconnus. Il y a sans nul doute eu des personnages qui ont vu d'un bon œil la domination blanche en Afrique du Sud, mais ce ne fut pas un sentiment partagé par la majorité. Il n'y a pas de diable derrière

cette affaire, mais beaucoup de pragmatisme, des réseaux d'affaires nombreux et anciens dans lesquels dominait un ton particulier. La Suisse s'est ainsi toujours montrée comme un interlocuteur amical, conciliant et plein de bienveillance. Les dignitaires sud-africains savaient ainsi qu'en Suisse, on pouvait toujours "s'arranger". Et c'est sans doute ce qui fait la spécificité de la relation entre les deux pays. Quant à savoir si cela a permis de maintenir plus longtemps au pouvoir un régime inique, c'est un tout autre débat.» ■

Vincent Monnet